



Conseil d'école Pôle des Ecoles liées

Coisevaux

Mardi 8 juin 2021

Présents :

Enseignantes : Sylvie CHAGROT Nathalie SANCHEZ Christelle VIENOT Valérie CLERC Sabrina LOUISON Sylvie VILELA Caroline PALLARO <i>Aurélie SIRIEIX excusée</i> <i>Morgane AUBRY excusée</i> Anne-Laure BANDELIER (directrice de l'école)	Parents élus : Hélène AGRAPART Julie FERRY Nicolas GUFFROY Mariella PACAUD-LE PORH Lidwine VIENET <i>Gérôme QUIRICI (excusé)</i> <i>Mathieu LE PORH (excusé)</i> <i>Blandine MOURCELY (excusée)</i>	Coisevaux : Jean-Michel LENORMAND <i>Pascale RAPP (excusée)</i> Héricourt : Dominique VARESCHARD Héricourt Tavey : Christophe VAILLANT Laire : André-Marie DEPOUTOT Trémoins : Grégoire GILLE (excusé) Verlans : Luc BOULLEE DDEN : Marie-Jeanne JEUDY
--	--	--

Le Conseil d'école a tenu sa troisième séance le mardi 8 juin 2021 à 17h30 à la Salle des Fêtes à Coisevaux.

ORDRE DU JOUR :

1. Bilan de l'année scolaire 2020-2021
2. Organisation de la rentrée 2021-2022
3. Organisation de la semaine scolaire
4. Activités physiques et sportives
5. Questions diverses

1. Bilan de l'année scolaire 2020-2021

1.1. Orientations

21 élèves de CM2 quittent l'école et sont répartis entre le collège Pierre et Marie Curie d'Héricourt (16 élèves), le collège Saint Joseph à Héricourt (1 élève), le collège André Boullouche de Bart (4 élèves). Parmi les 16 élèves qui iront à Héricourt, 2 ont été orientés en SEGPA.

Nous sommes en attente d'une réponse pour une orientation en ULIS école d'un élève de CP.

Un maintien en CE1 a été proposé et la famille a accepté.

1.2. Départs de l'école - Arrivées

A notre connaissance actuelle, 4 élèves quitteront l'école de Coisevaux :

- 1 élève pour un retour à l'école de Couthenans après une dérogation d'un an ;
- 3 élèves à la suite de déménagements de leurs familles.

4 nouvelles familles rejoignent notre école : 3 élèves en GS, 1 en CP et 1 en CE2.

11 TPS PS feront leur rentrée en septembre, sur 2 jours, pour faciliter leur adaptation.

1.3. Dérogations :

8 nouvelles demandes de dérogations pour une scolarisation hors Ecole de Coisevaux sont en cours dont 5 en maternelle et 3 en CP (4 enfants de Laire, 3 de Tavey et 1 de Coisevaux).

1.3. Actions culturelles / Sorties pédagogiques

- ❖ Ecole de musique : 11 et 18 juin avec Dominique Defaux, pour les CE2-CM1 et les CM1-CM2, 21 juin et 28 juin pour les CP-CE1, CE1 et CE2, avec des professeurs de l'Ecole de musique.
- ❖ Fête de la musique à l'école : en interne, avec la classe de CE2-CM1
- ❖ Sorties de proximité :
 - 24 juin : Vergers de Trémoins, classe de CP-CE1 de Mme Clerc.
 - 24 juin : Randonnée à pied et visite du Fort du Mont-Vaudois, classes de CE1 et de CM1-CM2 (retour en bus)
 - 28 juin : Randonnée à pied et visite du Fort du Mont-Vaudois, classes de CE2 et CE2-CM1 (retour en bus)
- ❖ Collège Pierre et Marie Curie, Héricourt : Pas de visite de classes, mais par petits groupes, familles et enfants, à partir du 7 juillet.
- ❖ Amis des Ecoles :
 - Cadeaux aux CM2

L'Association a été en sommeil cette année scolaire suite aux conditions et protocoles sanitaires, elle reprendra ses activités pour la rentrée de septembre 2021.

- ❖ Piscine : pas de reprise, la décision a été prise en Conseil des maitres.

2. Organisation de la rentrée 2021-2022

2.1. Rentrée échelonnée :

Pour les TPS et PS, un planning sera établi pour une rentrée échelonnée. Les familles seront averties avant les vacances scolaires et le planning sera affiché devant l'école (panneau d'affichage).

2.2. Effectifs et répartitions

Effectifs 2021-2022

TPS PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
11	16	18	27	16	29	27	24

Répartition dans les classes

TPS PS MS	MS GS	CP	CP CE1	CE2	CE2 CM1	CM1 CM2	CM2
Mme Chagrot	Mme Sanchez	Mme Vienot	Mme Clerc	Mme Vilela	Mme Bandelier	Mme Louison	Mme Pallaro
11 + 10	6 + 18	21	6 + 16	22	7 + 14	13 + 6	18

La répartition dans les classes a été soumise à Mme MILLERAND, IEN à Lure.

Des adaptations peuvent encore se faire selon les arrivées et départs qui peuvent survenir pendant l'été. Les listes de classe ne seront communiquées qu'à la rentrée scolaire. Les critères de répartition sont principalement l'ordre alphabétique et/ou la langue choisie.

Les listes de matériel seront données prochainement aux familles, elles sont harmonisées entre les enseignantes d'un même niveau.

2.3. Organisation en maternelle

Les élèves sont répartis dans 2 classes : TPS/PS/MS et MS/GS. Les enseignantes ont élaboré un projet de fonctionnement qui permettra à chaque niveau de rester dans sa salle et de bénéficier de temps de regroupement décloisonnés. Les enseignantes seront présentes avec chacune un groupe, les 2 ATSEM encadreront le 3^{ème} groupe selon les activités prévues par les enseignantes. Dans la matinée et l'après-midi, les enseignantes et les ATSEM passeront d'un groupe à l'autre.

Ce projet a également été présenté à Mme MILLERAND.

2.4. Transport scolaire

A compter de la rentrée de septembre 2021, les transports scolaires, de la maternelle au lycée, seront gérés par la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt (CCPH). Les informations nécessaires aux inscriptions seront transmises prochainement aux familles.

Les élèves devraient être équipés de badges (à fixer sur les cartables) pour monter dans le bus, le matin, pour le temps de midi et le soir. Les enseignantes font remarquer que cela ne sera pas facile pour les

plus jeunes de nos élèves, ceux-ci n'ayant pas de cartable pour y accrocher leur badge. De plus, entre 11h15 et 13h15, les élèves ne repartent pas à la maison avec leur cartable.

A noter : les horaires resteront les mêmes.

2.5. Travaux – Equipements

Luc BOULLEE présente les projets de travaux et d'équipement : électricité, plan de relance informatique (VPI, 2 tablettes pour la maternelle, ENT).

3. Organisation de la semaine scolaire

La dérogation d'organisation de la semaine scolaire sur 8 demi-journées est arrivée à son terme en 2020. Une année supplémentaire avait été accordée pour se mettre à jour à cause des conditions sanitaires.

Il appartient maintenant au Conseil d'école de se prononcer sur l'organisation à compter de la rentrée de septembre 2021 : Mme BANDELIER, présidente du Conseil d'école et M. BOULLEE, président du SIVU des 5 communes proposent de maintenir le fonctionnement actuel, sur 8 demi-journées lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les horaires de classe sont maintenus à l'identique : 8h15 – 11h15 et 13h15 – 16h15.

Décision :

A l'unanimité des personnes présentes, le Conseil d'école du Pôle des Ecoles liées de Coisevaux, réuni le 8 juin 2021, demande la poursuite de la dérogation à l'organisation de la semaine scolaire avec 8 demi-journées de classe lundi, mardi, jeudi et vendredi, avec les mêmes horaires (8h15-11h15 et 13h15-16h15).

4. Activités physiques et sportives

Mise en place d'un plan pour favoriser les activités physiques chez les élèves : APQ30. Cela signifie Activités Physiques Quotidiennes 30 minutes.

Dans chaque classe de la maternelle au CM2, les enseignantes veilleront à ce que les enfants aient au minimum 30 minutes d'activités physiques. Cela peut se faire en EPS ou motricité, mais aussi pendant d'autres temps, en récréation ou entre deux moments de classe, à l'intérieur ou à l'extérieur.

Ce plan voit le jour après le constat que les enfants et les jeunes ont manqué d'activités physiques pendant les confinements depuis une année et en prévision de l'organisation des Jeux olympiques en France à Paris en 2024. Cette opération est appelée à durer au-delà de la présente année scolaire. Les enseignantes réfléchissent à sa mise en place et essaieront diverses formes d'organisation.

5. Questions diverses

Pas de questions diverses transmises par les parents.

Notes prises par Mme Caroline PALLARO

Compte-rendu rédigé par Mme Anne-Laure BANDELIER

Séance du Conseil d'école levée à 18h45